



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E96086

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2024

ÉDITÉ LE 25/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013

Forme juridique : SAS

Capital : 348 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SARLAT LA CANEDA 1992 B 00001

Siret : 451 246 433 00010

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6109564

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247001/001547435

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247001/001547435

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BAMBOU

LES ESCURES
24120 TERRASSON LA VILLEDIEU

Téléphone : 05 53 50 04 16

Fax : 05 53 51 04 08

Portable :

Site Internet : www.entreprise-bambou.fr

E-mail : entreprisebambou@orange.fr

Responsabilité légale :

BAMBOU-DUFOUR CAROLINE PRÉSIDENT / DUFOUR CÉDRIC DIRECTEUR
GÉNÉRAL / BAMBOU SERGE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	04/06/2020
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2020
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2020
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	04/06/2020
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	04/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.